AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Ellen Stott, veuve de Jacob Everhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 77,969 — Division E — Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ellen Stott, veuve de Jacob Everhart, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Paterna, A. D. Piggie, avocats. 8 juil—8 12 17

Succession de Joe Afanoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,588—Division A—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joe Afanoch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 8 juil—8 12 17

Succession de Margaret Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,590—Division A—Attendu que Annie Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Reilly, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Paterna, A. D. Piggie, avocats. 8 juil—8 12 17

Succession de Mlle Mary E. Carey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,585—Division D—Attendu que Jean T. Carlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary E. Carey, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fleuer, avocat. 7 juil—7 11 16

Succession de Andrew Mendes (ou Ferguson.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 84,690 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu pouvoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 6 juil—4 8 13

Succession de J. J. Gragard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,829 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu pouvoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward Pierson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — M. D. Di Mitry, avocat. 1 juil—1 5 10

Succession de Mme Susan Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,356—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont eu pouvoir) pour lesquelles le compte rendu présenté par A. T. Monroe et H. E. Fine, recevoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Eugène Parham, avocat. 10 juil—10 14 19

In re Enterprise Sash Factory

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,569—Division C—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire du Fonds de la Enterprise Sash Factory; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat. 7 juil—7 11 16

B. H. Rothe versus New Orleans American.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 77,857—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Théophile Bloch, recevoir dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Titche & Rogers avocats. 2 juil—2 6 11

Arthur Marx versus A. Marx Picture Frame Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,009—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte trimestriel présenté par Saphier Spire, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat. 2 juil—2 6 11

Mme Mathilde Seidenbach, exécutrice, versus Adler-Weinberger Steamship Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,765 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par George W. Reed et Lester Seidenbach, recevoirs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Gustave Lemle et Edgar M. Cahn, avocats. 2 juil—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS

John H. Fisher vs Consumers Oil and Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 85,930 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. T. Monroe et H. E. Fine, recevoirs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fleuer, avocat. 7 juil—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Commerciale et Désirable

—DANS LE—

QUATRIÈME DISTRICT

FORMANT L'ANGLE DES RUES TCHOUPITOULAS ET ST-ANDRE.

(Dans l'îlet borné par les rues Adèle et Rousseau)

Portant les (anciens) numéros municipaux 671 et 673 rue Tchoupitoulas.

Southern Indiana Glass Works

VERSUS

Red Rock Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 84,473.—En vertu d'un ordre de vente daté du 15 juin 1908 et d'un ordre de vente amendé daté du 26 juin 1908, tous deux adressés à moi par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou y appartiennent de quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St André, Adèle et Rousseau, formant le coin des rues Tchoupitoulas et St André, et mesurant cinquante et un pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-trois pieds un pouce et neuf lignes de profondeur et façade sur la rue St André, cent vingt neuf pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant entre elle et quarante huit pieds, six pouces de largeur dans le fond. Lesdites améliorations étant désignées par les (anciens) numéros municipaux 671 et 673 de la rue Tchoupitoulas.

Conditions de vente—Comptant. L'acquéreur devra payer toutes les taxes pour l'année 1908 et le coût de l'acte de vente, celui ci devant être passé pardevant Lyle Saxon, notaire.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Avocats pour les requérants, Ernest T. Florance, Demère & Blair, Henry C. Chaffe, Lyle Saxon, Titche & Rogers.

Mem.—Aucune des machines ou autres contenus de doivent être inclus dans la vente, quoique attachés aux bâtisses ou terrain.

27 juin—27 28—juil 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District,

Portant le No municipal 2110 avenue de Champs Elysées entre les rues Grant et Miro.

William J. Prats vs Mlle Marie Alice Boumay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,092—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec bâtiment et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet 1018, borné par l'avenue Champs Elysées, les rues Français, Grant et Miro désigné par le No 13 ou 14 et mesurant trente pieds de face sur l'avenue des Champs Elysées sur cent cinquante quatre pieds huit pouces de profondeur et portant le No municipal 2110 avenue des Champs Elysées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joe Lachenschneger, avocat pour le demandeur. 20 juin—20 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux cottages doubles en bois

Portant les Nos municipaux 4526, 4528, 4530 et 4532 rue Dryades, entre Cadiz et Jena

Lilly Illingsworth Ecclestes vs Corinne Pera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,171—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 433, lequel est borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désignés comme les lots Nos 16 et 17 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Pitot, Jr., ancien notaire, le 18 mars 1879, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Johnston Armstrong, avocat pour la demanderesse. 3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1417 rue Annonciation, entre les rues Terpsichore et Robin.

The People's Homestead Association vs Lucius H. Hayward.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Constance et Terpsichore, lequel lot est désigné par le numéro cinq sur plan No 22 déposé en l'étude de S. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt huit pieds neuf pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No un sur un plan fait par M. Harrison, voyer, daté le 7 avril 1845, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, ledit lot mesure, en mesure américaine, vingt huit pieds neuf pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur. 3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du Sixième District.

W. A. Kernaghan vs M. O. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 86,458 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard (autrefois St George), Freret (autrefois Long), la ligne de Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, Nos 100 et No 101 de Burtheville, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos 17, 18 et 19 sur un devis annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10 mai 1894, d'après lequel lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocat pour le demandeur. 3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion de faire un placement de capitaux sûr et profitable.

VENTE DU SHERIFF D'UNE

Vaste Manufacture ou Installation de Marbre et de Granit de valeur.

Vastes terrains dans le Second District, dans le carré d'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Scott et Cortez.

Ayant 319 pieds 6 pouces de façade rue St Louis sur 132 pieds de façade sur chacune des rues Scott et Cortez et 319 pieds 6 pouces à l'arrière.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec toutes les

Machines, accessoires, bouilloires, pompes à vapeur et électriques

Et tout ce qui constitue l'installation ci-dessus décrite, quelqu'en soit la nature ou la description.

Dans l'affaire de Charles Kelly vs Schutten and Fallon Company Limited maintenant la American Marble and Granite Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,292 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, accessoires, bouilloires, pompes à vapeur et électriques et tout ce qui constitue l'installation de marbre et de granit ou manufacture de la défenderesse, une corporation, située dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'îlet No 509, borné par les rues St Louis, Toulouse, Scott et Cortez, mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de façade rue St Louis sur cent trente trois pieds de face sur chacune des rues Scott et Cortez, et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes sur la limite inférieure, s'étendant à travers le centre du carré et parallèle à la rue St Louis.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery avocats pour le demandeur. 20 juin—20 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi carré de terre de valeur dans le Septième District.

Mesurant plus ou moins 300 pieds à la rue Fig sur 150 de profondeur et façade sur chacune des rues Eagle et Monroe, (dans l'îlet borné par la rue Collapissa).

John Dahmer vs Peter Cassiziere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 86,160 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un demi carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré 449 borné par les rues Eagle (ci-devant Mary), Monroe, Fig (ci-devant Troisième) et Collapissa. Ledit demi carré mesure, plus ou moins cent cinquante pieds de face à la rue Eagle: cent cinquante pieds rue Monroe et trois cent pieds rue Fig.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Lloyd Peavy avocat pour le demandeur. 19 juin—19 20 26 — juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant le No Municipal 1638 rue N. Robertson entre la rue Annette et l'avenue St Bernard.

Henry Langlois vs Mme Sarah Volpe veuve de Antonino Ulesi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,898 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par la lettre A des îlets Nos 623 et 624, borné par les rues Robertson, Annette, Villeré et l'avenue St Bernard, sur un croquis fait par C. G. de l'Isle, voyer, le 28 juillet 1888, annexé à un acte passé pardevant Oscar Dromet, ancien notaire, le 2 août 1888, lequel dit lot mesurant comme suit: Trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson; cent soixante pieds trois pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Annette; sur l'autre ligne du côté opposé une première profondeur de cinquante pieds, de là, un pied neuf pouces sur une ligne parallèle à la rue Robertson et courant vers l'avenue St Bernard, de là, une deuxième profondeur de cent dix pieds trois lignes à la ligne du fond, et d'une largeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur. 19 juin—19 26—juil 3 10 17 23

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans, Lac.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

Cottage Double en Bois,

1608-1610 RUE SARATOGA,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe.

—AUSSI—

DEUX TERRAINS VACANTS,

Sur les Champs-Elysées,

Entre les rues Gérard et Léonidas, ou Lombard.

Succession de Mme Sophie Mengere

No 85,230 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR W. H. FITZPATRICK, EXCAVATEUR — Bureau No 729 rue Union — JEUDI, le 10 juillet 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 juin 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Saratoga, Rempart, Terpsichore et Euterpe, lequel dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par J. Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Maureau, ancien notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de quatre vingt seize pieds onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois connu par les Nos 1608 1610 rue Saratoga, entre les rues Terpsichore et Euterpe, contenant de chaque côté trois chambres, cuisine et chambre dans la mansarde, aisée sur le côté.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Gérard, Lesseps ou Lombard et Marigny, lesquels lots sont désignés par les numéros trois et quatre, sur un plan dressé par H. D'Hémécourt le 23 novembre 1850, et déposé pour référence en l'étude de A. Baudouin, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent quarante deux pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Gerard Mengere par achat de la succession de L. L. Valeton, d'après un acte passé pardevant P. E. Larouche, ancien notaire, le 1er septembre 1853.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. Il pourra être demandé à l'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et de payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dû et exigible pour l'année 1908 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. Les notes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant William V. Seeber, notaire.

Théo G. Spitzfaden, avocat pour le demandeur. 14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 85,795.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Tonti) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Brocard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, les lots trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds cet face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Bruguier, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868, enregistré au bureau des aliénations regime 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marinoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Hernor avocat. 21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement.

Résidence en briques à deux étages No 729 rue Race.

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Development Company of Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als No 84,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désigné comme îlet 96, borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Théodore Cotonia, notaire, aux frais de l'acquéreur. 26 juin—26—juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

ARBUTHNOT, LATHAM AND CO. versus CAGE DREW CO.

No 86,420—Cour Civile de District.

LUNDI 20 JUILLET 1908,

A 10:30 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

40 sacs de café, 3 moteurs électriques, coffre fort en fer, meubles de bureau, verrerie, faïences, etc., machines et autres articles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur. 137 rue Carondelet.

Lamar C. Quintero, P. S. Gidiere, avocats pour les receveurs. 9 juil—9 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI le 6 AOUT 1908, A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Elégante Propriété de Troisième District.

Victorine Lapouche épouse de Louis Brice, versus Joseph Lapouche et als, mineurs.

No 86,384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'îlet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jumonville et Tricou, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds, quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Bienvenue et désignés par les numéros un, deux et trois de l'îlet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, un devis du quel est annexé à un acte passé pardevant André D. Dorlocourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delaronde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, ne devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

O. S. Livaudais avocat pour le demandeur. Jos. E. Rosser, avocat pour le défendeur. 5 juil—5 12 19 26—août 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Arbuthnot Latham & Co versus Cage Drew Co.

No 86,420—Cour Civile de District.

Mardi 14 juillet 1908 à 11 heures A. M.

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

4 mulets de choix, un bon cheval, 4 wagons, harnais.

Conditions—Comptant.

GEO. ST PAUL, Encanteur. No 137 rue Carondelet.

Lamar C. Quintero, P. S. Gidiere, avocats pour les Receveurs. 3 juil—3 5 12

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DEUX COTTAGES SIMPLES,

5391-5393 RUE COLISEE

Entre les rues Octavie et Joseph.

Robert R. Downs vs les héritiers de Amy Ann Burke et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 82,420.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Freed & Clesi, N. J. Clesi, Encanteur—en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 305, borné par les rues Collége, Octavie, Perrier et Joseph, ledit lot étant désigné comme lot no 4 de l'îlet No 35 sur le plan de Riekerville, fait par Baisson et Thomas, voyers, le 23 mars 1849, et mesurant trente pieds de face à la rue Collége sur une profondeur de cent pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, chacun sur une moitié de terrain; cette propriété sera premièrement offerte séparément sur une moitié du terrain, chacun quinze pieds de face à la rue Collége, et alors comme un seul terrain de trente pieds de face et l'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Conditions— L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 au delà du montant de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant Edward A. Parsons, notaire, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 838 rue Gravier.

H. W. Robinson, avocat pour le demandeur. Edw A. Parsons et Louis Hoover, avocats pour le défendeur. 14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

ANNONCES JUDICI